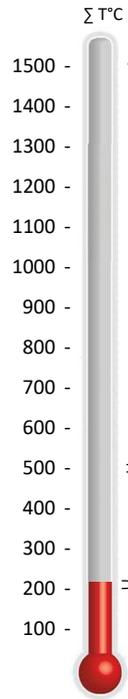


Apports d'azote toujours d'actualité, pâturage et récolte au cas par cas ..



	Station météo	Σ T°C depuis 1 ^{er} janvier	Σ T°C depuis 1 ^{er} février	Σ pluvio depuis 1 ^{er} janvier
07	Annonay (540 m)	320	173	77 mm
	Chambon sur lignon (930 m)	183	148	91 mm
26	Romans sur Isère (150 m)	348	231	81 mm
38	Lans en vercors (990 m)	156	137	342 mm
	Varacieux (300 m)	274	210	165 mm
	St Laurent du Pont (410 m)	255	191	325 mm
	Panissage (620 m)	245	190	203 mm
	Villefontaine (320 m)	309	231	113 mm

Les 200° pour l'épandage de l'azote sont déjà dépassés en plaine et coteaux. En montagne, ils sont bientôt atteints, c'est le moment des 1° apports de lisier ou engrais minéral

Récolte des RGI et mise à l'herbe suivant la situation

Les RGI, qui ont bien démarré à l'automne avec de la croissance pendant l'hiver, font actuellement la hauteur de la botte (30 à 40cm). Ils sont à récolter ou faire pâturer et ensuite fertiliser. A l'observation on constate les feuilles de l'hiver qui sèchent ainsi que les mauvaises herbes. Cela ne pénalisera pas la récolte suivante.



RGI à hauteur de botte, à récolter

Mise à l'herbe : Normalement il faut entre 250 et 300° depuis le premier février pour la mise à l'herbe. Dans les cas ci-dessous la mise à l'herbe est à réaliser :

- Si il a eu de la croissance d'herbe après la rentrée des animaux à l'automne
- si la prairie est composée de fétuque, dactyle ou RGI. En effet la fétuque et le dactyle ont tendance à réaliser des touffes.
- Si les années précédentes vous êtes dépassé par la croissance de l'herbe, ou avec plus de 30 ares par vaches

Dans les autre cas, la mise à l'herbe n'est pas urgente, il y a risque de surpâturage. Notamment les parcelles à base de RGA et TB qui sont beaucoup moins avancées. Pour la mise à l'herbe, laisser les animaux que 2 heures sur la parcelles.

Ça bouge dans les campagnes

Mise à l'herbe en plaine et coteaux : dans les RGI au Gaec Ribes à Eclassans (07) en AB, chez Pierre Bessee à St Romans (38) ou encore au Gaec de Soivieux à Blandin (38).



Fauche parcelle de RGI au GAEC DES FRASSES à Colombe (38) et de dactyle chez Thierry Deygas à St Donat /Herbasse (26).



Contact : **Patrick PELLEGRIN – patrick.pellegrin@adice-conseil.fr**

1^o mars 2021